



FONDATION DE PRÉVOYANCE

Problématique de la longévité sur
l'allocation d'actifs



SOMMAIRE



ENJEUX DE LA LONGÉVITÉ



RUBRIQUE BRIC À BRAC



CONCLUSION

IMAGE DE LA LONGÉVITÉ



M. Hidekichi Miyazaki

Recordman du monde du 100m dans la catégorie >100 ans



Prince George

né le 22 juillet 2013

QUE DIRIEZ-VOUS D'UN SUPPLÉMENT DE VIE ?



NBIC : Nanotechnologies, Biologie, Informatique et sciences Cognitives (ou intelligence artificielle)

Il n'existe pas de prévisions démographiques prenant en compte le probable doublement de l'espérance de vie

L'ingénierie-génétique pose la question : peut-on s'accommoder d'un système inégalitaire dans lequel il y aurait d'un côté les riches, dont on traiterait les mauvais gènes, et les autres 'abandonnés' à leur destin génétique ?

NOTRE FONDATION UNE MATURITÉ DE PLUS DE 100 ANS...



➔ 1 actif pour 1 pensionné

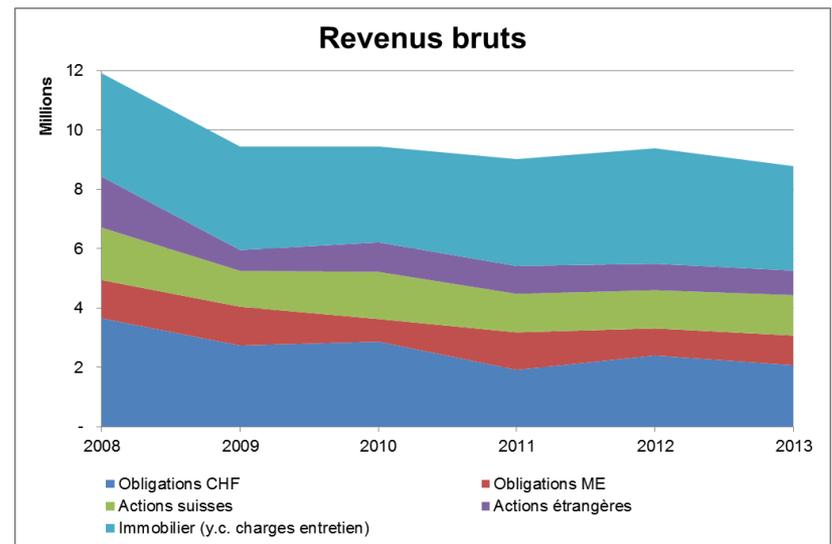
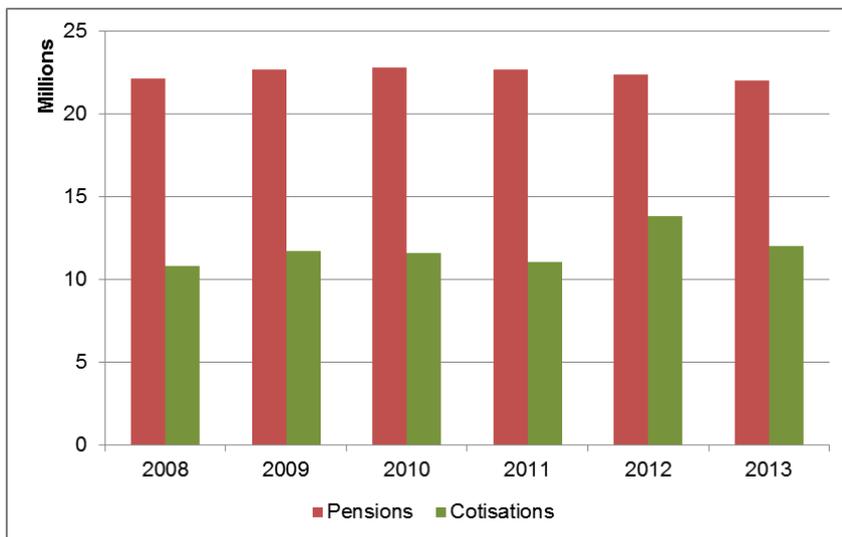
Répartition des engagements

➔ 1/3 en faveur des actifs

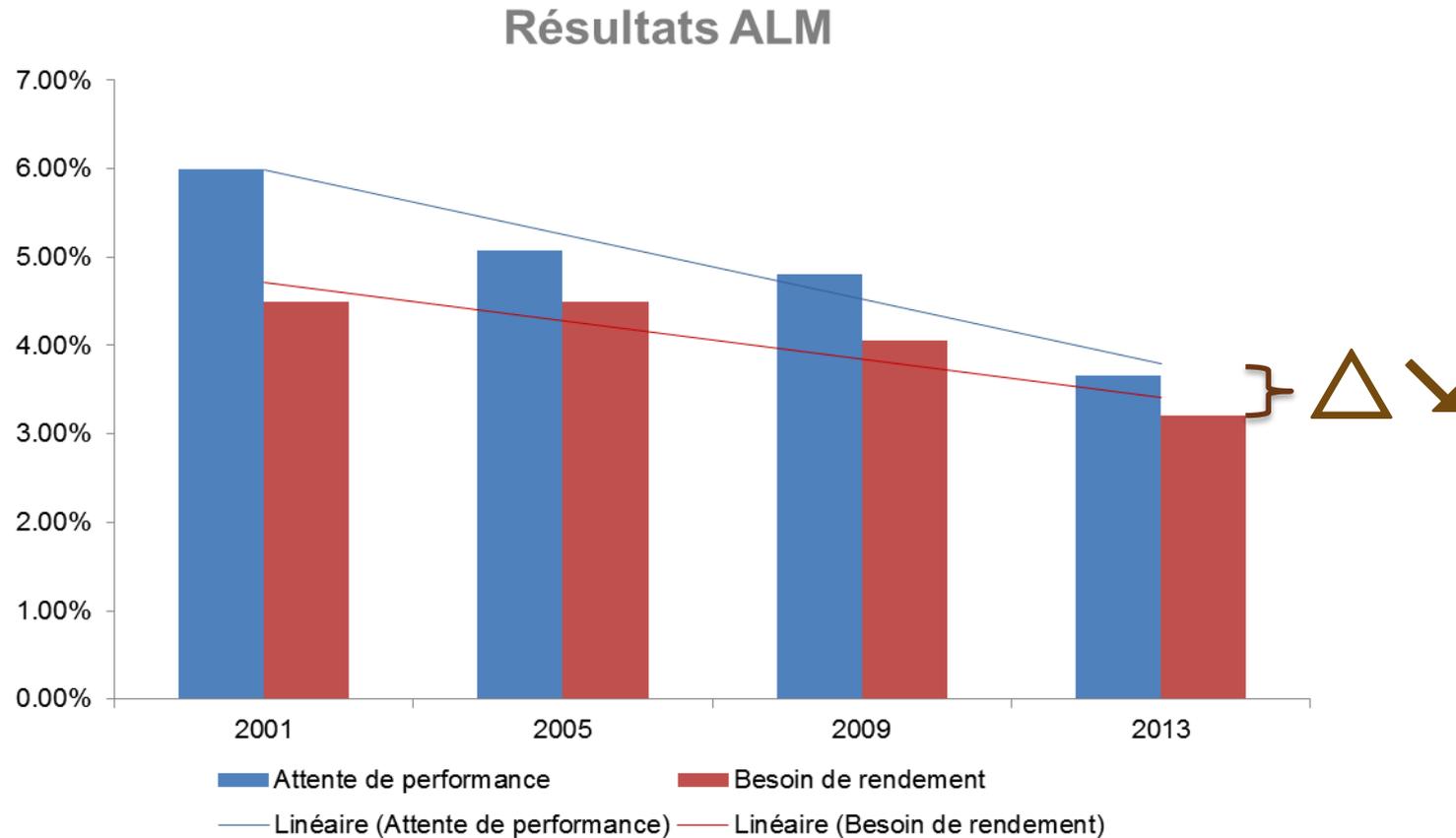
➔ 2/3 en faveur des pensionnés



NOTRE FONDATION UNE MATURITÉ DE PLUS DE 100 ANS...



A LA LONGÉVITÉ S'AJOUTE LA BAISSSE DES ATTENTES DE PERFORMANCE



A LA LONGÉVITÉ S'AJOUTE LA BAISSSE DES ATTENTES DE PERFORMANCE

Perspectives de rendement dans le scénario 1 « Normalisation »,
par catégorie de placement et par période

T3

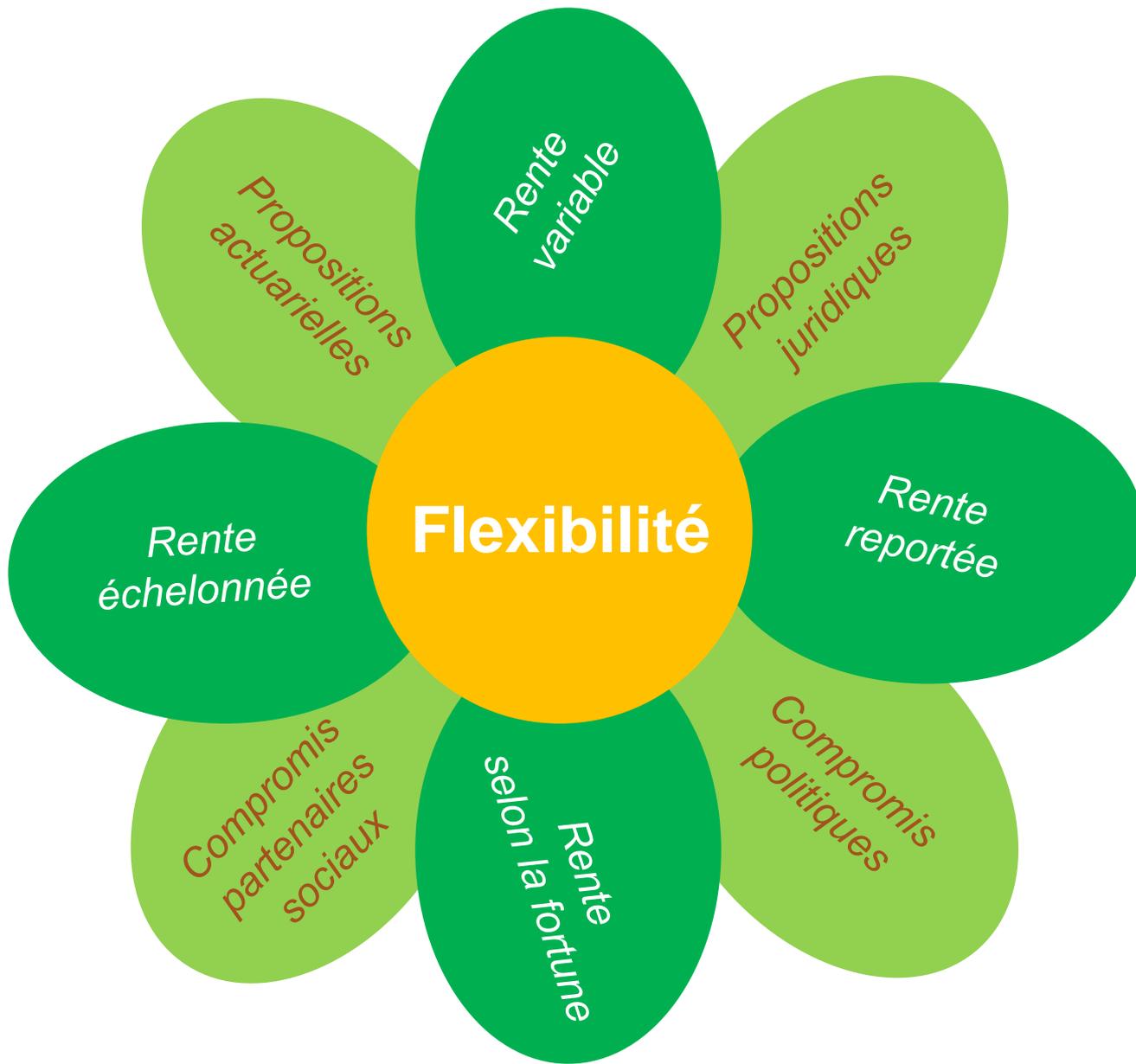
Catégorie de placement	Période		
	Court terme (2014-17)	Moyen terme (2018-25)	Long terme (2026-35)
Obligations Suisse	- 1,51	1,00	2,15
Obligations monde	-1,31	2,04	3,63
Actions Suisse	8,18	6,15	5,68
Actions monde	7,20	6,85	7,37
Immobilier Suisse	2,83	2,66	2,60

Performance moyenne, en pour-cent par année

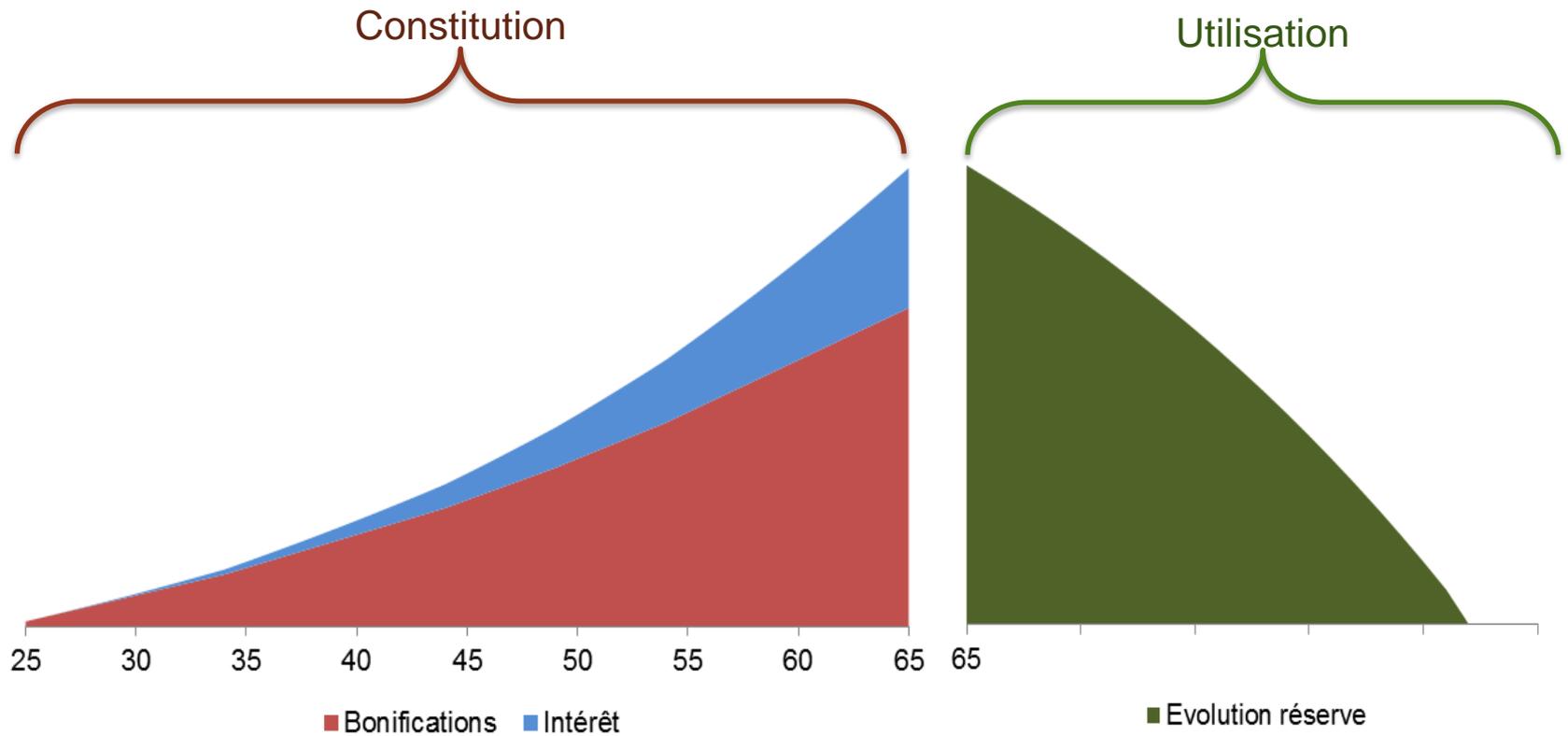
Source : BAKBASEL/Kübler Economics

RUBRIQUE BRIC À BRAC

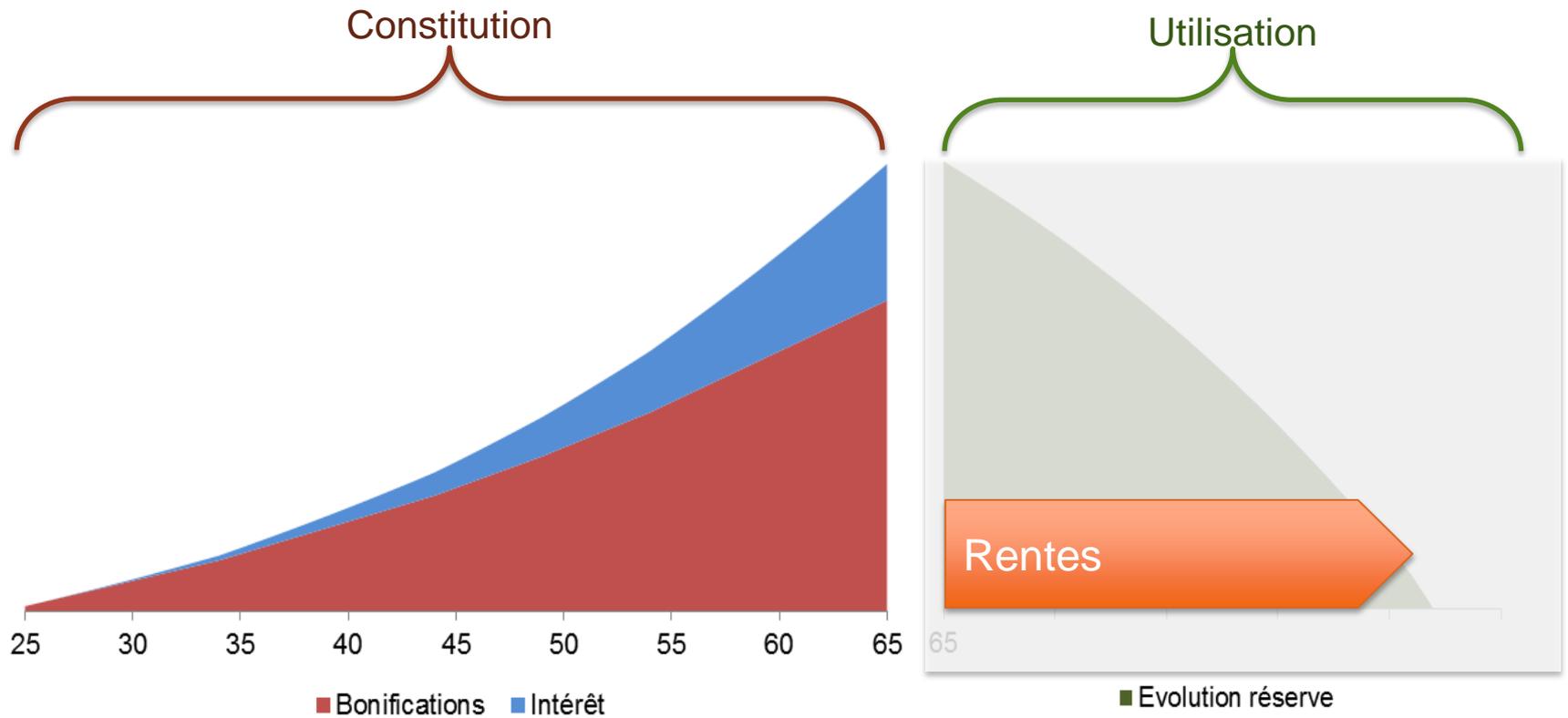




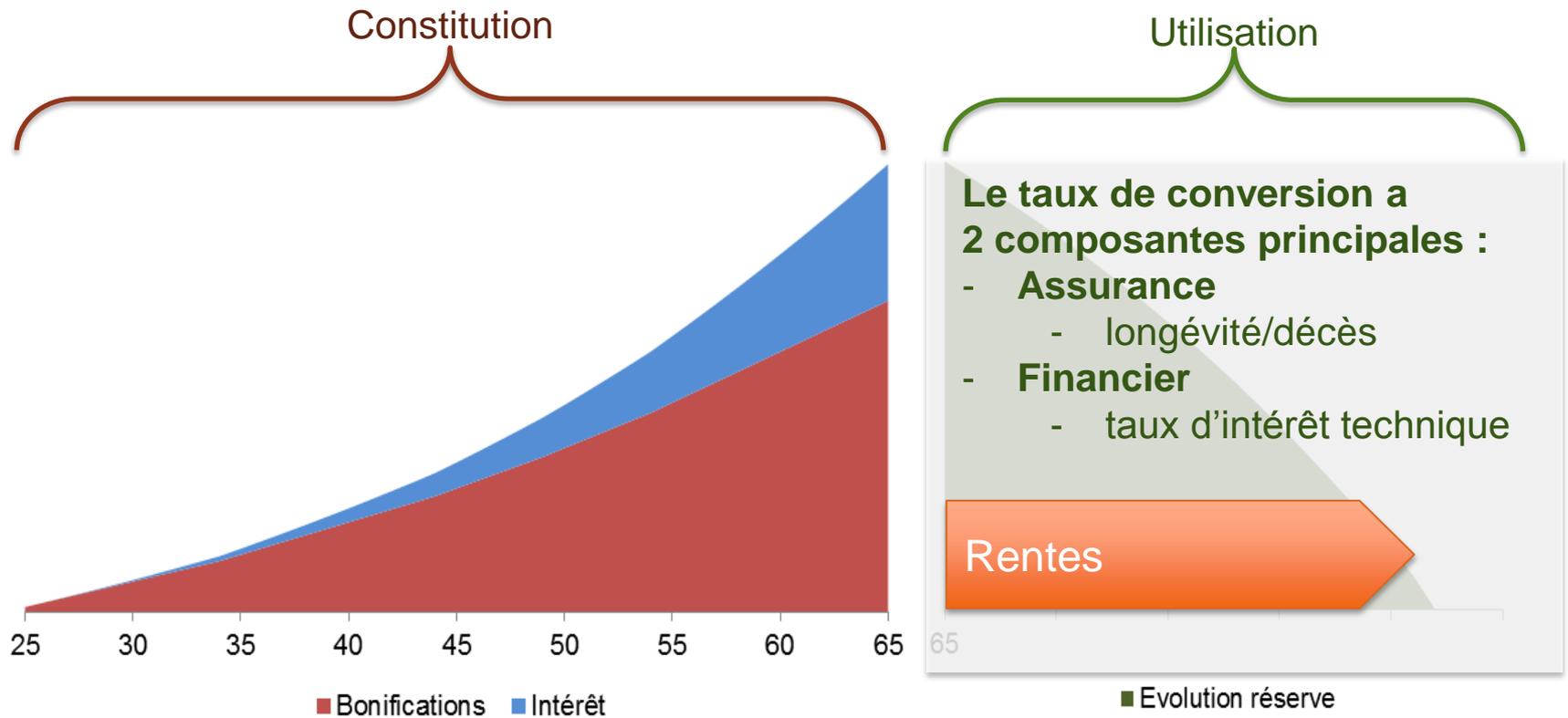
COMPRENDRE LES ENJEUX



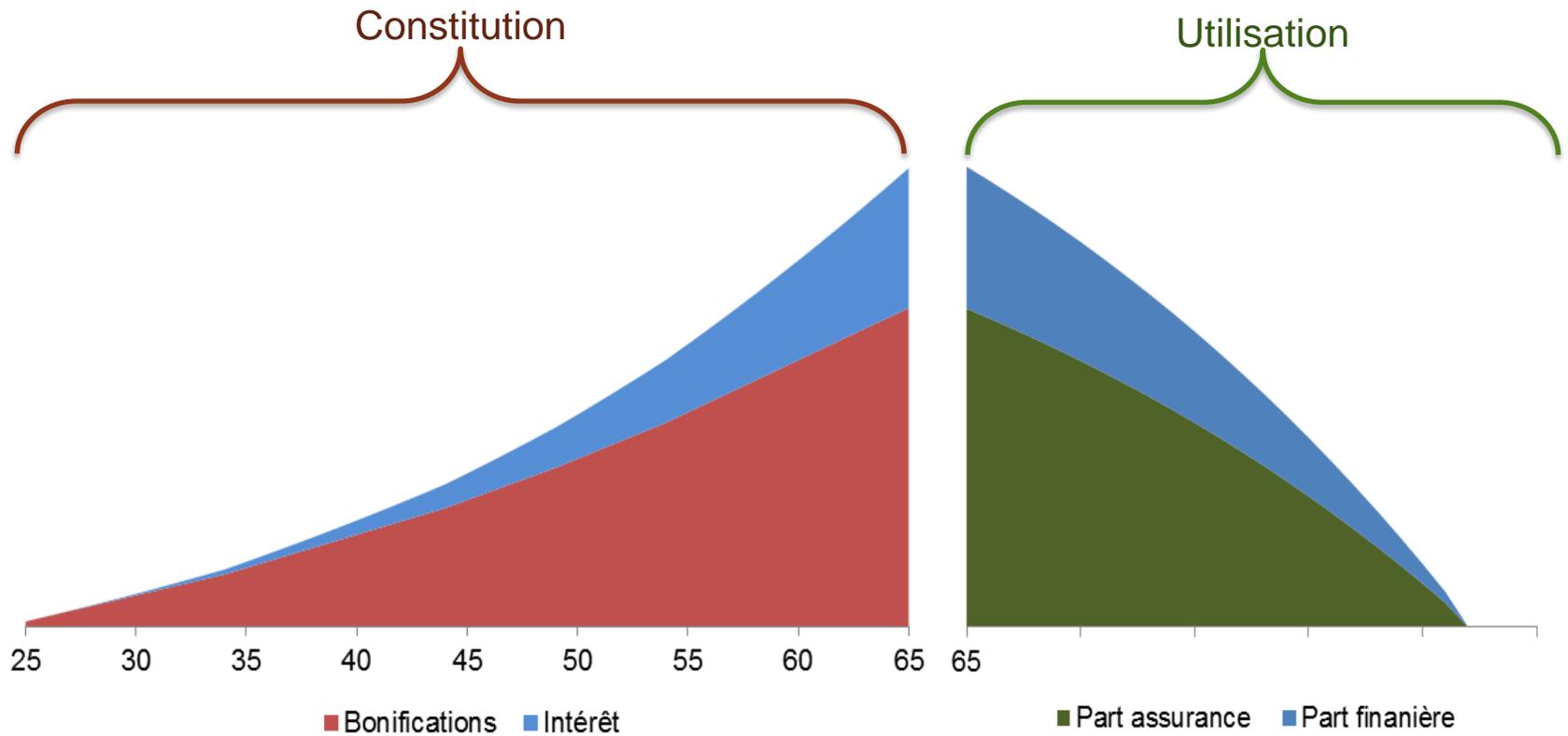
COMPRENDRE LES ENJEUX



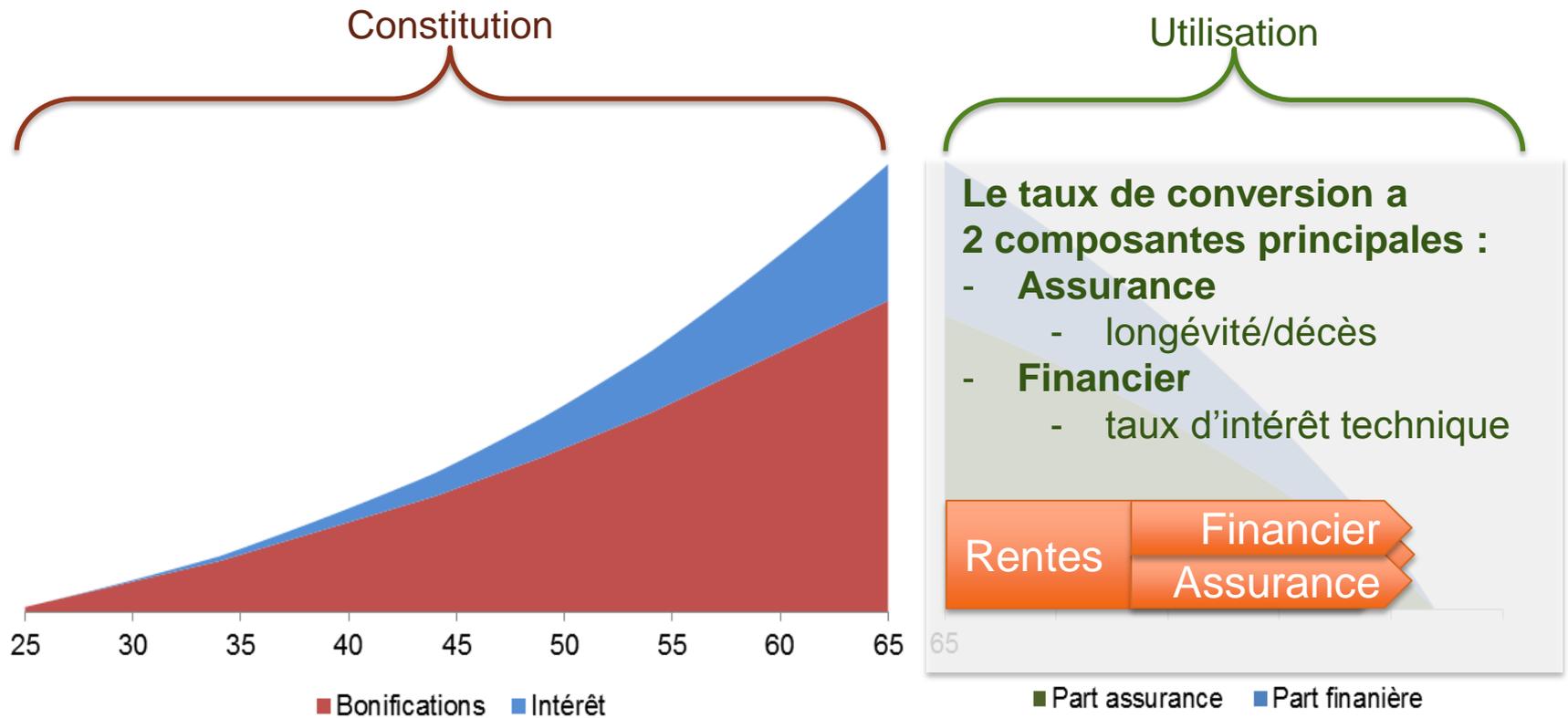
COMPRENDRE LES ENJEUX



COMPRENDRE LES ENJEUX



COMPRENDRE LES ENJEUX



ASSUMER ET PARTAGER LES RISQUES

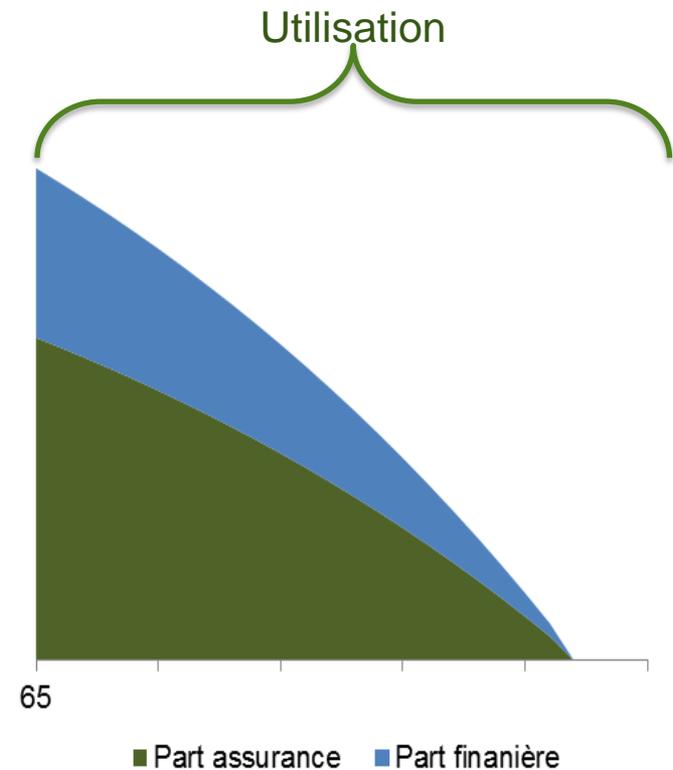
Le risque de **longévité** est un risque d'assurance que toute institution de prévoyance se doit d'assumer.

Le risque **financier** est un risque qui peut être partagé.

Pour une rente de CHF 1'000, la rente pourrait se décomposer de deux parts :

- Rente de longévité CHF ~700
- Rente liée à la rémunération (3%) CHF ~300

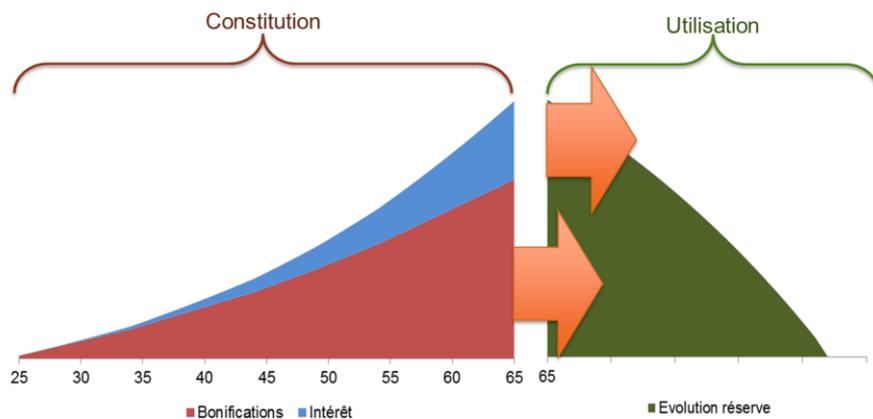
La rente liée à la rémunération du capital serait variable. Un taux minimum de rémunération devrait être fixé.



RÉPONDRE À UNE ATTENTE ET À UNE PÉNURIE



Les employeurs doivent s'adapter et communiquer sur les possibilités d'ajourner le départ en retraite.

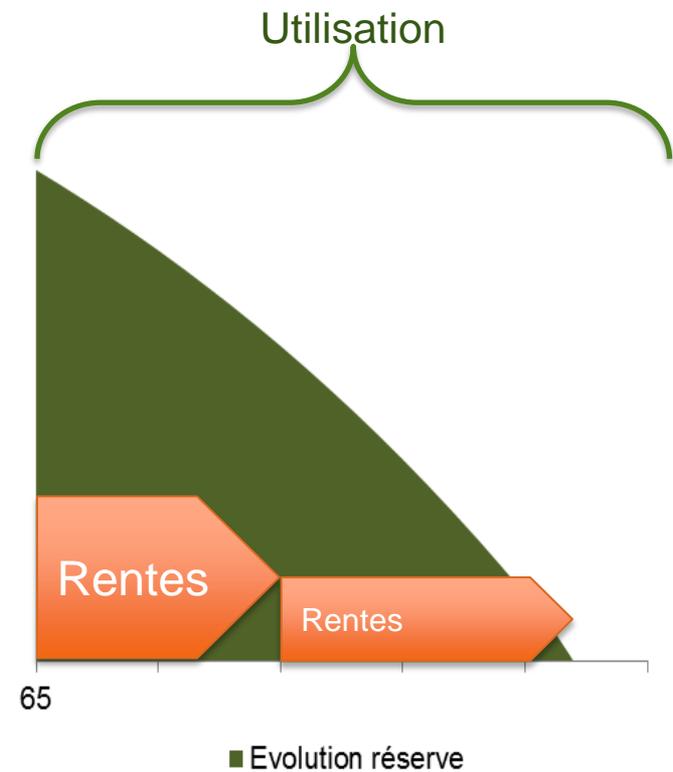


Péjoration des taux de conversion en cas de retraite anticipée et **majoration** des taux en cas d'ajournement.

S'ADAPTER AU RYTHME DE VIE



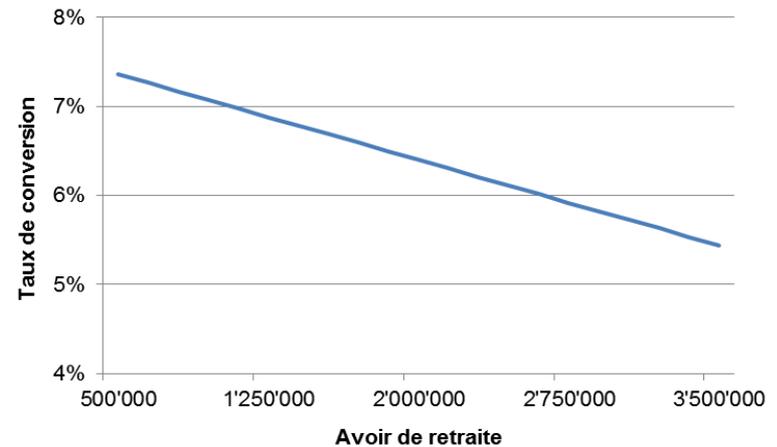
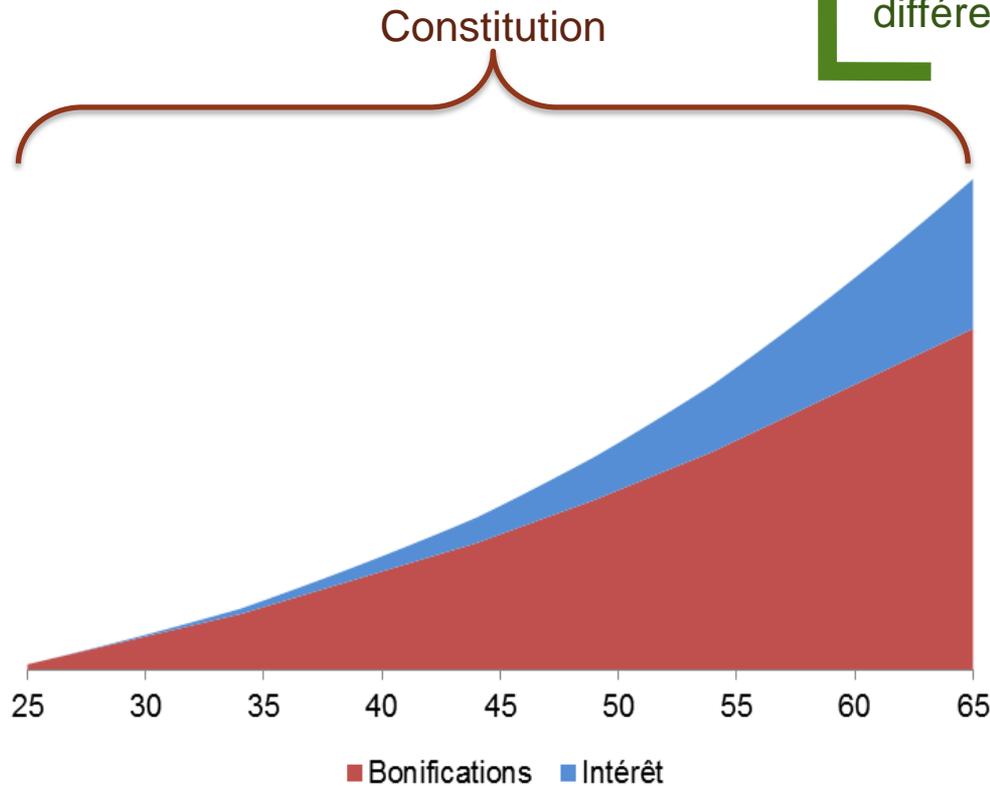
Rente plus favorable durant les 1ères années de retraite, puis diminution



LE RISQUE DE LONGÉVITÉ UN ENJEUX SOCIAL



S'il est prouvé que l'espérance de vie est différente selon les catégories sociales.



CONCLUSION

- Il sera **difficile à l'allocation d'actif de répondre au défi supplémentaire de la longévité**
 - ❖ qui vient s'ajouter au déficit de la baisse des taux et d'une évolution économique molle
- Les prestations retraite devront être **flexibles**
 - ❖ Nécessaire de trouver une solution technique à l'effet de redistribution existant entre actifs et pensionnés
- Avoir un **langage commun** au sujet de la longévité
 - ❖ A défaut et par manque de maîtrise, **la tentation de vouloir diminuer/supprimer ces risques** ira en grandissant
 - ❖ Ces outils seront nécessaires pour soutenir le dialogue sur **les risques** entre les parties concernées – employé/employeur/IP

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Fabio Corelli

Responsable Fonds de prévoyance et
rémunération
